

Tekst 2

Un Cupidon qui sème le doute

Juchée au sommet d'une fontaine, la sculpture trônait à New York, en plein Manhattan: dans le hall des services culturels de l'ambassade de France. Mais personne n'y prêtait attention. Jusqu'à cette soirée de 1995 où, éclairée plus qu'à l'accoutumée, elle tombe sous les yeux de Kathleen Weil-Garris Brandt. Pour le professeur de l'institut des Beaux-Arts de New York, c'est la révélation. Elle trouve, dans le mouvement du corps, les traits du visage, le frisé des cheveux, de troublants aspects «michel-angelesques»...

La statue était déjà là, apprend-elle, lorsque le gouvernement français acheta l'hôtel particulier, dans les années 50. C'est l'ancien propriétaire, le financier Payne Whitney, qui l'avait fait installer, sans connaître son origine. Quelques années plus tôt, en 1902, la statue en question était passée en vente à Londres – sans trouver d'acquéreur – sous l'attribution de Michel-Ange.

Pour Mme Brandt, le doute n'est pas permis. Il s'agit d'une œuvre de jeunesse de Michel-Ange, peut-être bien un Cupidon commandé en 1496 par le banquier Jacopo Galli. Elle reconnaît à la sculpture des maladresses, mais aussi de forts indices d'un génie en gestation. A New York, la

nouvelle fait l'effet d'une bombe.

Ce serait en effet la seule sculpture du maître sur le sol américain. Présentée en France pour la première fois, le «Cupidon de Manhattan» n'est pourtant toujours pas authentifié. Si les spécialistes du Metropolitan Museum of Art de New York et de la National Gallery de Londres sont acquis à la

cause de Mme Brandt, d'autres continuent de douter. Parmi eux, Jean-René Gaborit, conservateur au département des sculptures du Louvre. A défaut de preuves, il préconise l'intuition: «Le Cupidon de Manhattan fait-il naître en nous l'émotion particulière ressentie devant les sculptures de Michel-Ange?»

«L'Express» du 10 février 2000



Tekst 2 Un Cupidon qui sème le doute

«Un Cupidon qui sème le doute» (titre).

1p 5 ■ De quoi doute-t-on?

On doute du fait que la statue dans le hall de l'ambassade de France à New York

- A date de l'époque de Michel-Ange.
- B doit être placée dans un musée aux Etats-Unis.
- C soit une copie moderne d'une statue de Michel-Ange.
- D soit un vrai Michel-Ange.